

Communiqué de presse

CONTACT **Caroline GAFFET**
Cheffe de service - Service communication
tél : 06 75 22 11 31 | email : cgaffet@agglo-nevers.fr

Nevers, le 3 mai 2022

Travaux d'adduction d'eau potable Entrée sud de Nevers Agglomération

Nevers Agglomération lance cet été la deuxième tranche de travaux d'adduction d'eau potable à partir de la Route de Lyon.

Ces travaux présentent un double objectif

Au fil du temps, la canalisation existante est devenue de plus en plus fragile et les casses sont très fréquentes sur la portion de la RD 977 entre l'avenue du Stand et la route de Bourges à Challuy. Les interventions assurées par la régie d'eau potable de Nevers Agglomération pour réparer la canalisation provoquent non seulement une mobilisation des agents du service de l'eau mais aussi une gêne des abonnés lors des coupures d'eau. La nécessité de renouveler la canalisation pour éviter ces désagréments est devenue urgente.

Ces travaux s'inscrivent par ailleurs dans la continuité du programme de sécurisation de l'approvisionnement en eau du territoire, avec l'interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable et l'optimisation de leur fonctionnement.

L'ensemble des travaux de sécurisation des différentes ressources en eau a été orienté par le schéma directeur d'adduction d'eau potable. Cette étude réalisée en 2010 et 2011 par le Cabinet Merlin a permis de définir les trois grands volets d'intervention et d'amélioration du patrimoine « EAU ».

- Le premier volet permet au service eau-assainissement de Nevers Agglomération de programmer et de hiérarchiser le renouvellement dit « patrimonial » des canalisations principales sur la totalité de son territoire.
- Le deuxième volet porte sur l'aspect « sécurisation des ressources », pour palier des interruptions potentielles accidentelles sur les ressources existantes comme le captage de Maison Rouge à SAINT ELOI qui alimente Coulanges les Nevers, du Clos Ry à CHALLUY qui dessert le sud de l'agglomération, de Soulangy à GERMIGNY qui assure l'approvisionnement du Nord de l'agglomération et celui de la

Folie à MARZY qui distribue Fourchambault. L'ensemble des aménagements retenus est un savant mélange entre les caractéristiques des ressources, les besoins en eau des bassins d'alimentation et leur évolution, la structure des réseaux et la capacité d'investissement du service de l'eau.

- ✚ Le troisième volet porte sur l'aspect qualitatif de l'eau produite et distribuée. Il a été mis en évidence que la ressource du Peuplier Seul (Captages et usine de traitement de Nevers) était la ressource la plus fiable quantitativement et qualitativement, capable de suppléer les besoins en eau de l'ensemble du territoire. Le seul point noir de cette ressource concerne les risques d'augmentation de la turbidité de l'eau lors des crues importantes de la Loire. C'est une des raisons pour laquelle l'usine est actuellement en réhabilitation afin de permettre, en cas de besoin, de traiter la turbidité et les paramètres associés, et maintenir la distribution d'une eau de qualité conforme pour l'alimentation.

En vue des projets de réaménagement par Nevers Agglomération de l'entrée sud de Nevers, la priorité des travaux de sécurisation a porté en 2019 sur les travaux d'interconnexion du bassin d'alimentation du secteur sud (Challuy, Sermoise sur Loire, Gimouille et Chevenon) via Nevers.

Une deuxième tranche sera donc réalisée dès cet été, entre le numéro 1 de la Route de Lyon (RD 977) et la rue Bonnet, coté Challuy. Ces travaux consisteront à renouveler la canalisation principale sur 1050 m et 70 branchements particuliers. Des travaux en domaine privé pour la reprise des branchements (uniquement coté de Challuy) seront parfois nécessaires pour placer un nouveau regard de comptage en domaine public.

Ces travaux seront réalisés par la société SADE CGTH de Nevers et sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'études SAFEGE- Nevers, et dureront environ 5 mois.

Une attention particulière sera portée pour minimiser l'impact de ce chantier. Compte tenu de la circulation routière sur cet axe, de la présence de commerces et professionnels, et de la proximité du stade du Pré Fleuri, l'emprise des tranchées sera réduite au maximum et les réfections de chaussée seront assurées quasiment à l'avancement. Un alternat, le moins long possible, assurera la gestion de la circulation.

Enfin les travaux de la troisième et dernière tranche de ce secteur (de la rue Louis Bonnet à Intermarché), toujours coté Challuy seront quant à eux réalisés en 2022 (850 m, 45 branchements).

Les chiffres clés des investissements

2019 : Interconnexion intermédiaire avec le réseau de Nevers – mise en place d'une unité de surpression : **545 000 € TTC**

2021 : recalibrage et renouvellement des canalisations AEP : **475 000 € TTC**

2022 : recalibrage et renouvellement des canalisations AEP : **380 000 € TTC**

Total de la **sécurisation et du renouvellement patrimonial** du bassin d'alimentation sud : **1 400 000 € TTC.**

Dont **424 000 €** d'aides de l'état (DETR)